



FAUTE LOURDE

"Pour la première fois en France, l'Etat français a été condamné pour faute lourde après l'assassinat d'une femme (et de ses deux parents) par son ex-compagnon contre lequel elle avait plusieurs fois porté plainte. La famille des victimes avait assigné l'État le 30 novembre 2018 pour « fonctionnement défectueux du service de la justice ». « Cette faute des services de police a ainsi mis Patrick Lemoine en position de commettre les trois assassinats », soulignent les juges. En réparation de cette « faute lourde », le tribunal judiciaire a condamné l'État à verser 100 000 euros à la famille.

STOPCOVID

Projet d'application du gouvernement pour tracer les contacts avec des malades, identifier des chaînes de transmission et donc limiter la diffusion du virus. La Cnil a demandé "certaines garanties supplémentaires" avant le lancement de l'application. Magistrats, avocats spécialistes de la protection des données et experts en droit du numérique mettent en garde sur les risques en termes de libertés individuelles. "Du point de vue des droits de l'homme, ce système est dangereux", indique le président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, Jean-Marie Delarue.

- Malgré l'accord de l'Opep qui a réduit la production de pétrole, le prix du baril de pétrole américain est passé sous les zéro dollar. Une telle chute de prix n'avait plus été constatée depuis la crise de 1929.
- Le classement de Shanghai, classement annuel académique des universités mondiales établi par des chercheurs de l'université de Jiao-tong de Shanghai, consacre à la 37ème place l'université Paris-Sud (46 universités américaines sont dans les 50 premières places). Ce classement, très critiqué par la communauté internationale, prend en compte six critères dont le nombre de publications aux deux revues scientifiques Nature et Science, ainsi que le nombre de chercheurs ayant reçus un prix Nobel ou une médaille Fields.
- Le Panama et le Pérou appliquent un confinement alterné : un jour les femmes, un jour les hommes.
- Les crimes et délits sont en baisse de 45% en moyenne, selon le service statistique du ministère de l'Intérieur (SSMI). Mais, hausse de 30 % des violences conjugales et intra-familiales. Le nombre d'appels au 119, le service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger, a augmenté de 89 %.
- Le Parlement européen met à disposition une partie de ses locaux à Strasbourg pour abriter un centre de dépistage et une zone de consultation médicale. Aucune session plénière n'ayant lieu d'ici septembre.
- L'Union européenne va garantir plus de 15 milliards d'euros de prêt pour aider les pays les plus vulnérables, en Afrique et dans le reste du monde, à lutter contre la pandémie de Covid-19.
- Paris intra-muros s'est vidée 12% de ses habitants depuis le début du confinement. Un ralentissement qui profite à la biodiversité : des renards sont venus sur la petite ceinture, jusqu'au au cimetière du Père Lachaise .
- En France, un actif sur 5 est en télétravail (20%) pendant le confinement, mais des différences territoriales apparaissent : 41% en Île-de-France contre seulement 11% en Normandie.